



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division / Division  
des services professionnels en informatique

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

4C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> TBIPS GCMS Omnibus	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> B8986-160621/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> B8986-160621	<b>Date</b> 2016-10-27
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZM-620-30529	
<b>File No. - N° de dossier</b> 620zm.B8986-160621	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-11-07</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> St-Jean Valois, Joanne	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 620zm
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-4945 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-1156
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Solicitation No. – N° de l'invitation**  
B8986-160621/A

**Amd. No – N° de la modif.**  
002

**Buyer ID – Id de l'acheteur**  
620ZM

**Client Ref. No. – N° de réf. De client**  
B8986-160621

**File No. – N° du dossier**  
620ZM-B8986-160621

**CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME**

## MODIFICATION À L'INVITATION 002

Cette modification a été soulevé afin de:

1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant cette invitation, et

### QUESTIONS :

#### Question N°. 1:

En ce qui concerne la remarque 1 du critère technique obligatoire CTO1 : afin de démontrer la capacité des soumissionnaires à réaliser ces types de contrats, l'État pourrait-il permettre aux soumissionnaires d'utiliser des références provenant d'une société mère?

<b>CTO 1</b>	<p><b>Capacité de l'entreprise.</b> Le soumissionnaire doit avoir exécuté un contrat de services de soutien de développement PGI de Siebel. Les services doivent avoir été fournis au cours des cinq dernières années (selon la date de clôture des soumissions). Ce contrat doit répondre aux conditions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. avoir été un contrat avec un client unique;</li><li>2. avoir une valeur initiale minimum de trois millions de dollars canadiens avant taxes applicables, excluant les modifications;</li><li>3. avoir eu une période initiale minimum d'un an;</li><li>4. avoir été terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou s'être poursuivi pendant une période minimale de six mois (en date de la clôture des soumissions);</li><li>5. avoir inclus la prestation des services dans au moins l'une des catégories suivantes :<ol style="list-style-type: none"><li>a) A.3 Analyste-programmeur PGI (Siebel), niveau 3</li><li>b) A.3 Analyste-programmeur PGI Siebel (EAI), niveau 3</li></ol></li></ol>
--------------	--

Solicitation No. – N° de l'invitation  
B8986-160621/A

Amd. No – N° de la modif.  
002

Buyer ID – Id de l'acheteur  
620ZM

Client Ref. No. – N° de réf. De client  
B8986-160621

File No. – N° du dossier  
620ZM-B8986-160621

CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

avoir inclus le nombre minimum de tâches connexes énumérées à l'article 5 de l'énoncé des travaux de cette demande de soumissions :

- a) A.3 Analyste-programmeur PGI (Siebel), niveau 3 : sept tâches sur les tâches a. à i.
- b) A.3 Analyste-programmeur PGI Siebel (EAI), niveau 3 : huit tâches sur les tâches a. à j.

Une copie de l'énoncé des travaux du contrat et/ou de l'énoncé des travaux de l'autorisation de tâches doit

être soumise avec la soumission afin de valider les tâches effectuées par la catégorie proposée

- 6. avoir un minimum de factures totales au montant de 80 % de la valeur initiale du contrat (avant les taxes) si le contrat est terminé ou 10 % de la valeur initiale du contrat (avant les taxes) si le contrat est en cours pour un minimum de 6 mois. Le soumissionnaire doit fournir une attestation signée par le client certifiant que le soumissionnaire a facturé le montant minimum applicable (dollars canadiens) avec les taxes.

**Remarque :**

- 1. Le contrat de référence doit avoir été établi avec le soumissionnaire qui présente une soumission relativement à ce besoin. On entend par « soumissionnaire » une personne ou une entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités), qui soumet une proposition en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Ce terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- 2. Le gouvernement du Canada n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État est considéré comme un client unique.
- 3. Le soumissionnaire doit fournir :
  - le numéro du contrat;
  - la valeur totale du contrat (excluant les taxes applicables);
  - le montant total facturé pour le contrat (excluant les taxes applicables);
  - les dates de début et de fin du contrat;

<b>Solicitation No. – N° de l’invitation</b> B8986-160621/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 002	<b>Buyer ID – Id de l’acheteur</b> 620ZM
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> B8986-160621	<b>File No. – N° du dossier</b> 620ZM-B8986-160621	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le nom de l’organisation cliente;</li> <li>• le nom du client;</li> <li>• le titre du client;</li> <li>• le numéro de téléphone du client;</li> <li>• le courriel du client;</li> <li>• l’énoncé des travaux;</li> <li>• une copie du contrat de référence ou une copie de la première page du contrat.</li> </ul> <p>Les informations énumérées ci-dessus doivent être présentées à l’aide du formulaire 1 – Capacité d’entreprise du soumissionnaire. Si l’information n’est pas fournie comme il est demandé, l’autorité contractante informera le soumissionnaire du délai qu’elle lui accorde pour la lui fournir. Le défaut de fournir les informations énumérées ci-dessus dans le délai prévu rendra la soumission non recevable.</p>
--	--

Selon ce que nous comprenons, les qualifications du CTO 1 visent à permettre aux entreprises ayant la capacité de réaliser un important développement de Siebel de répondre avec précision à la présente demande de propositions. Comme une entreprise fournit actuellement les services de développement de Siebel dans la région de la capitale nationale et dans l’ensemble du Canada, nous estimons que cette exigence est rédigée de telle sorte qu’elle limite la capacité de l’État à atteindre cet objectif.

Dans le but d’assurer que cette exigence soit ouverte, juste et équitable, et de donner à l’État un accès aux ressources importantes en matière de développement de Siebel, l’État pourrait-il envisager de modifier les aspects suivants du CTO 1 :

1. Puce « 1 » – afin d’inclure « plusieurs contrats avec un client unique »?
  - Justification : Ce ne sont pas toutes les organisations qui achètent des services de dotation en matière de technologie de l’information (TI) en adoptant les mêmes moyens ou modes de réalisation que le gouvernement fédéral, même s’il est possible qu’elles achètent les mêmes compétences et le même volume de services de dotation requis en matière de TI, dans le cadre de la présente demande de propositions. Il n’est pas dans l’intention de l’État d’éliminer à la présélection, de limiter ou de pénaliser des fournisseurs qui offrent ces services à cause du processus adopté par ces derniers pour obtenir des contrats.

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> B8986-160621/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 002	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 620ZM
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> B8986-160621	<b>File No. – N° du dossier</b> 620ZM-B8986-160621	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

p. ex. Existe-t-il une différence entre « fournir 16 ressources dans le cadre de 16 contrats conclus avec le même client durant la même période » **et** « fournir 16 ressources dans le cadre d'un (1) contrat conclu avec le même client durant la même période »?

2. Remarque 1 – afin d'inclure la société mère comme référence valable pour le « soumissionnaire »
  - Justification : Notre capacité à répondre à une exigence locale ne devrait pas être limitée par la façon dont notre organisation est structurée à l'échelle internationale

### Réponse N°. 1:

Le Canada doit s'assurer que les soumissionnaires sont en mesure de démontrer une expérience d'entreprise qui cadre avec les approvisionnements de cette envergure et de cette portée. Le Canada n'acceptera pas la société mère et le Canada ne modifiera pas le contenu de la définition de soumissionnaire figurant à la section 3 du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) 2003.

### Question N°. 2:

L'État pourrait-il indiquer quels entrepreneurs titulaires actuels pourraient se conformer à la valeur du ou des contrats actuels et à la date d'achèvement ou à la date de clôture du ou des contrats existants?

### Réponse N°. 2:

Oui. Les entrepreneurs titulaires actuels sont Veritaaq et Maplesoft.

Veritaaq a obtenu un contrat le 8 octobre 2012. La valeur totale du contrat arrivant à échéance le 31 janvier 2017 est de 8,313,301.52 \$.

Maplesoft a obtenu un contrat le 8 octobre 2012. La valeur totale du contrat arrivant à échéance le 31 janvier 2017 est de 8,618,902.94 \$.

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> B8986-160621/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 002	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 620ZM
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> B8986-160621	<b>File No. – N° du dossier</b> 620ZM-B8986-160621	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

**Question N° 3:**

L'État pourrait-il envisager de reporter la date limite de la demande de propositions de deux semaines, soit jusqu'au 21 novembre 2016 afin de permettre aux entreprises de préparer une réponse solide à la proposition?

**Réponse N° 3:**

Non, la date de clôture de la demande de propositions ne sera pas reportée.